

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
PARIS :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 23 ;
 A. EWIG,
 Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames	30
Faits divers	15

RÉSERVES SONT PAIÉES
 Du droit de refus de la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
 Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 chez M. HAVAS-LÉVY et Co,
 Place de la Bourse, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

22 Novembre 1880.

Chronique générale.

Le conseil des ministres, qui s'est réuni samedi matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy, s'est occupé, entre autres choses, de l'interpellation que doit soutenir aujourd'hui lundi M. Lavielle contre l'amiral Cloué, ministre de la marine.

Si nous sommes bien informés, le gouvernement aurait arrêté la ligne de conduite qu'il tiendra en cette circonstance devant la Chambre des députés.

Depuis le replâtrage récent du ministère, les influences gambellistes ont eu le temps de disposer suffisamment le terrain parlementaire, et la bataille ne sera, selon toute apparence, qu'une simple escarmouche.

M. Lavielle, pour sa satisfaction personnelle, et un peu pour sa galerie électorale, engagera le débat avec une énergie apparente. M. Ferry répondra, et, comme la petite comédie sera admirablement ordonnée, il soutiendra son ministre de la marine *unquibus et rostro*.

L'extrême gauche applaudira l'orateur de Cherbourg et le tour sera joué.

M. Laisant recule de plus en plus ; malgré la commission d'enquête et malgré le vote de la Chambre qui interviendra probablement, la triste campagne contre le général de Cissey tombera à l'eau.

La Chambre a continué la semaine dernière la discussion de la loi portant modification de la magistrature. A propos de l'article II (présidents de chambre), Monseigneur l'Évêque d'Angers a prononcé un très-remarquable et très-patriotique discours que la gauche, bien entendu, a apostrophé par les injures les plus grossières, avec permission du président Gambetta. C'est qu'aussi, il

fait bien le dire, l'éloquent évêque a démolé, en se servant des paroles mêmes du rapporteur, tout l'échafaudage d'arguties derrière lesquelles la gauche et le gouvernement essaient d'abriter leur haine contre tous les magistrats qui ne veulent pas être uniquement leurs valets. Il a prouvé qu'il n'y avait aucune raison, si on admettait à chaque nouveau gouvernement une nouvelle investiture des magistrats, pour ne pas étendre ce principe à tous les grades de l'armée, de l'administration, des finances, et conséquemment de reconnaître le principe d'un bouleversement périodique général ; non pas seulement chaque gouvernement, mais chaque ministère pourra garder les magistrats, les officiers, etc., qui lui conviennent, jeter les autres dehors, et, avec ce système, quelle magistrature, quelle armée, quelle administration ferez-vous ?

Voilà pour le côté pratique, quant au côté moral, il n'est pas moins dangereux et scandaleux. La Restauration, qui voulait des magistrats intègres et indépendants, proclamait l'inamovibilité aux applaudissements de la France entière. La République ne veut plus de l'inamovibilité, parce que, ce qu'elle demande, ce ne sont pas des magistrats, ce sont des créatures constamment à sa merci, autrement dit des valets. C'est tout le plan du gouvernement, des ministres et des députés de la R. F., que M^r l'Évêque d'Angers a déroulé en quelques lignes. Nous comprenons les fureurs de la gauche. Chaque mot portait et frappait juste. Comme le disait au même instant, au Sénat, M. Fresneau : « l'hypocrisie et le mensonge n'ont jamais eu un long règne en France, » et le pays tout entier s'associera au magnifique plaidoyer de M^r Freppel, en faveur de la dignité et de l'indépendance de notre magistrature.

L'article 5 sur la réforme de la magistrature a donné lieu à un débat assez vif. Il s'agissait, en effet, de réduire le nombre des chambres dans certains tribunaux qui jugent un très-petit nombre d'affaires. La

commission n'acceptait pas cette suppression, et la majorité lui a donné raison.

Il est évident que la question personnelle a joué un grand rôle dans la décision de plusieurs députés. La suppression de quelques chambres dans un tribunal de première instance diminue sensiblement l'importance de ce tribunal et porte forcément atteinte aux intérêts de la ville elle-même. Aussi, les habitants n'ont pas oublié de peser de toute leur influence sur les dispositions de leurs représentants, et la question électorale a contribué pour une large part au maintien du *statu quo*.

C'est un argument de plus que les partisans du scrutin de liste pourront faire valoir à l'appui de leur thèse. Il est difficile, en effet, à un député de se soustraire à certaines obligations, surtout quand il ne s'agit pas d'une question de principe, et les préoccupations d'une réélection sont souvent assez puissantes pour rendre plus indulgents les députés intéressés.

Quoi qu'il en soit, les tribunaux de première instance conserveront leurs chambres à la grande satisfaction des populations, et il n'en coûtera que quelques sous de plus au budget de la République.

L'Officiel doit publier, cette semaine ou la suivante, les décrets portant nomination d'évêques aux sièges vacants de Chambéry, Gap et Poitiers, en même temps que celle qui devra pourvoir au remplacement de l'évêque promu à l'archevêché savoisien.

Il y a bien un cinquième évêché vacant, celui de Constantine, mais il n'y sera pourvu que plus tard.

Le gouvernement a tenu à faire ces nominations d'un seul coup, dans un mouvement d'ensemble. On dit que le choix des titulaires a nécessité des négociations assez longues, et que la succession du cardinal Pie, en particulier, aurait donné lieu à des pourparlers assez laborieux. Enfin, l'accord s'est établi.

L'Univers a ouvert sous ce titre : *Denier des expulsés*, une souscription en faveur des religieux spoliés et expulsés ; nous nous associons de tout cœur à cette pensée généreuse.

En réponse aux observations présentées par certains journaux, et qui seraient de nature à décourager les honnêtes gens, le *Gaulois* publie les lignes suivantes, qui, nous sommes en mesure de l'affirmer, sont rigoureusement exactes :

« Aujourd'hui même, on se réunit chez le duc de La Rochefoucauld, afin de s'occuper des fonctionnaires démissionnaires, et il y a des places pour eux, nous l'affirmons.

» Il n'y a donc pas à abuser de la cendre ni à désespérer. Il y a à préparer par tous les moyens possibles, non pas une protestation stérile et mort-née, mais une action légale et énergique. »

Non, ce n'est pas l'heure du découragement : c'est celle de la résistance et de la résolution.

On donne comme certain qu'une entrevue doit avoir lieu entre MM. Gambetta, Ferry, Clémenceau, Grévy et Laisant. Il s'agirait d'un pacte d'alliance destiné à faire arriver le ministère actuel, sans trop de secousses, jusqu'à la nouvelle législature. Le gouvernement paierait de sa monnaie ordinaire, c'est-à-dire en religieux et prêtres et en magistrats ; les frais de cette entente.

Nous ne devons donner cette nouvelle que sous réserve, mais ce que nous pouvons certifier, c'est que certains des contractants présumés se rendront à l'entrevue dans un singulier esprit de conciliation. En effet, nous avons entendu M. Clémenceau dire dans les couloirs : « Dans les circonstances actuelles, tout député doit être prêt à prendre le pouvoir dans les vingt-quatre heures. » Oh ! parbleu, nous savons bien qu'il ne manque pas d'amateurs à gauche. Seulement, cette théo-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CHATEAU DE MONDABLE

(Suite et fin.)

Léonie resta longtemps rêveuse, se demandant ce qu'elle devait faire. Après mûres réflexions, elle se décida à communiquer à son père les pages qu'elle venait de recevoir. Elle se mit à sa recherche, et finit par le trouver sur un point de la propriété d'où le regard embrassait un assez vaste horizon ; d'un œil morne, il examinait le travail des ouvriers qui abattaient les derniers arbres de l'avenue, et en coupaient les branches pour permettre d'en transporter les troncs.

Du doigt, il montra à la jeune fille ce travail de destruction.

— Me pardonneras-tu, ma fille ? dit-il.

— Oublions le passé, mon père, et songeons à l'avenir.

— C'est l'avenir qui m'effraie : M. de Sainte-Apoline s'est démasqué ; maintenant qu'il n'a plus à me ménager, il exige que je lui livre tous ce que je possède ; malheureusement, je lui ai abandonné ma signature, il a le droit légal pour lui, et je ne puis soustraire à ses réclamations que la dot de la mère de Léopold. Que deviendrons-nous ?

— A la grâce de Dieu, mon père. Le malheur n'est pas encore consommé, et peut-être le ciel nous viendra en aide. Mais nous avons un devoir plus pressant à remplir ; tenez, mon père, lisez.

Il parcourut les lignes tracées par M^{me} d'Aravay et laissa retomber ses bras avec accablement.

— Pauvre femme ! dit-il, elle serait en droit de me maudire ; j'ai été bien coupable dans mon aveuglement. Je devrais partir immédiatement ; mais, dans les circonstances actuelles, il serait bien dangereux de laisser le champ libre à M. de Sainte-Apoline ; puis mon voyage lui donnerait l'éveil.

— Vous avez raison, mon père, il faut rester ; mais ne pourriez-vous pas envoyer vos pleins pouvoirs au docteur Parthenay ?

— Ton idée est bonne, je vais la suivre.

La semaine suivante, un nouveau malheur frappa le château de Mondable. Léopold fut conduit par sa bonne sur la lisière du bois ; il s'écarta au milieu des taillis et disparut ; toutes les recherches que l'on fit pour le retrouver furent infructueuses.

Léonie ne douta pas qu'il n'eût été enlevé par l'ordre de M. de Sainte-Apoline, qui, seul, y avait intérêt, puisque l'enfant, n'étant plus du nombre des vivants, on ne pouvait plus revendiquer en son nom la dot de sa mère, mais les preuves manquaient pour l'accuser ; cet homme évitait toujours de se mettre en avant, et opérait à l'aide d'émissaires

qu'il pouvait désavouer.

Le découragement gagnait Léonie, et elle trouvait que l'intervention du docteur se faisait bien longtemps attendre. Le spoliateur n'avait pas perdu de temps, et il avait agi avec une activité infatigable pour abrégier les formalités judiciaires, à la suite desquelles il devait être mis en possession du domaine de Mondable.

Elle était dans le salon, assise à côté de son père, dont elle essayait de relever le courage, et le baron était accablé sous le poids de sa responsabilité, et ne pouvait se pardonner les malheurs que son aveugle confiance avait attirés sur les êtres qui lui étaient chers et que son devoir était de protéger.

A ce moment, on annonça la visite de M. de Sainte-Apoline et d'un inconnu. Quelques instants après, il se présenta avec un homme d'affaires. Il avait une attitude hautaine, impertinente.

— J'espère, dit-il, que nous allons en finir, et que je vais pouvoir entrer en possession de ce qui m'appartient.

M. d'Aravay prononça quelques mots sur l'indignité de la conduite de son ancien ami.

— Les affaires sont les affaires, répondit celui-ci, je ne suis pas venu faire de sentiment.

— Laissez, mon père, répartit Léonie, vous parlez d'honneur à monsieur, vous savez bien qu'il ne peut comprendre cette langue. Il espère que le plan infâme qu'il a suivi à l'égard de M^{me} d'Aravay

et de son père sera à jamais enveloppé de ténèbres, mais le moment n'est pas loin peut-être où la lumière se fera ; ne lui marchandez pas notre fortune ; il trouvera bientôt qu'il l'a payée bien cher.

Ces paroles et le regard dont la jeune fille les accompagna troublèrent un instant le misérable, mais il se remit aussitôt.

— Trêve de discours inutiles, dit-il, et concluons.

L'homme d'affaires déplaça les papiers qu'il avait apportés et se mit en devoir de procéder à l'examen des titres de son client.

Mais, en ce moment, on entendit dans la cour le roulement d'une voiture et le galop des chevaux ; deux gendarmes mirent pied à terre et prirent position à la porte et sous les fenêtres. Le docteur Parthenay entra avec un étranger dont la vue fit pâlir affreusement M. de Sainte-Apoline.

— Je vois, dit le docteur, que nous arrivons à temps pour empêcher la spoliation de s'accomplir.

M. de Sainte-Apoline voulut bondir vers lui. Mais le docteur lui montra le canon d'un revolver, et lui présentant son compagnon :

— Monsieur est délégué par la police de sûreté, veuillez donc vous tenir en repos. Vous ne vous attendiez pas à me revoir et vous croyiez que votre agent vous avait pour toujours débarrassé de moi ; mais il faut bien que la justice ait son tour. Vous avez pris des engagements avec M. de Sainte-Apoline, monsieur le baron ; mais, rassurez-vous,

rie ne nous paraît pas garantir extraordinairement la stabilité gouvernementale.

Le *Triboulet* a publié le texte complet de la plaidoirie prononcée par M. O. Falateuf dans le procès intenté par M. Constans à ce journal. En lisant les faits si précis, si graves, si déshonorants, allégués dans cette plaidoirie à la charge du ministre; en voyant que l'honorable avocat offrait positivement d'en faire la preuve devant le tribunal choisi par le ministre lui-même, on demeure stupéfait que le ministre ait donné pour instructions à son avocat de refuser le débat et d'esquiver cette offre de preuve.

(Le Français.)

Mercredi, vers six heures du soir, un rassemblement considérable s'était formé devant un des grands cafés du boulevard des Capucines, et l'on commentait vivement un fait qui venait de se passer dans l'intérieur de l'établissement.

Le fait ayant eu lieu en public, au milieu d'une foule de personnes, nous n'avons pas à voiler les noms des acteurs, dont l'un est M. de Marçay, ancien préfet de la Corse, mis récemment en disponibilité, et l'autre M. Ordioni, maire de la ville de Corte.

Mercredi donc, vers six heures du soir, M. Ordioni, de passage à Paris, se trouvait au café en compagnie de quelques personnalités politiques dont il est inutile de donner ici les noms, lorsque M. de Marçay est entré. L'une des personnes qui étaient avec M. Ordioni aurait invité M. de Marçay à la même table.

L'ancien préfet de la Corse a décliné l'invitation et, en désignant M. Ordioni, il a dit :

— Je ne puis m'asseoir à la même table que ce monsieur.

M. Ordioni s'est alors levé pour demander des explications; c'est alors que M. de Marçay a lancé un vigoureux soufflet au maire de Corte, lequel a riposté en lui envoyant une carafe qui se trouvait sur la table et qui a atteint une personne assise à une table voisine.

M. de Marçay est sorti précipitamment du café, poursuivi par son adversaire, et est monté dans une voiture qui a disparu au grand galop.

M. Ordioni a immédiatement réuni deux de ses amis, qui sont chargés de demander à l'ancien préfet de la Corse une réparation par les armes. Ils ont pour mandat de n'accepter aucune excuse.

La rencontre sera certainement terrible, étant donné le tempérament corse de M. Ordioni et la haine implacable qui règne depuis longtemps entre les deux adversaires.

— C'est un duel sans trêve ni merci que je veux, a dit M. Ordioni.

Peu de temps avant le départ de M. de Marçay de la Corse eut lieu, dans le cabinet même du préfet, entre celui-ci et M. Ordioni, en présence du sous-préfet de Corte, une scène violente, si violente même que M. de Marçay fit mander le commissaire de police

pour dresser procès-verbal contre le maire de la ville de Corte.

Un autre détail : la mise en disponibilité de M. de Marçay serait due à l'influence de M. Ordioni. (Journal de Paris.)

Etranger.

TURQUIE. — Le *Standard* publie une dépêche de Constantinople confirmant que la Turquie fait de grands préparatifs militaires à Janina.

4,000 recrues sont parties pour Wals.

— Une dépêche de Dervisch-Pacha à la Porte annonce qu'il a définitivement rompu les négociations avec les chefs de la Ligue albanaise, et qu'il assiège Dulcigno. Le Sultan a refusé de signer l'arrangement proposé par l'Autriche, relatif à la question du fort Arab-Tabia, toujours pendante.

— On télégraphie de Scutari que Dervich-Pacha tient les têtes de ponts sur la Bejana et sur la Drine.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 novembre.

Les bonnes dispositions de la Bourse se confirment. Il semble qu'on se rende mieux compte de la véritable situation du marché monétaire. On commence à penser qu'avant peu de semaines nous aurons atteint au terme de la crise. Cette opinion s'appuie sur l'amélioration des marchés allemands et sur le retour des Consolidés anglais au-dessus du pair.

Ici le mouvement qui s'opère est très-régulier. Notre 5 0/0 gagne dans la journée 5 centimes, mais ces tendances se dessinent très-nettement dans le sens de la hausse. L'Italien a touché au cours rond de 88. On est à 71.80 sur le Florin d'or 4 0/0 d'Autriche et à 94.80 sur le Florin hongrois.

Le marché du comptant a été animé. Il s'est fait de bons achats sur la Banque d'escompte à 820. La Banque de Paris oscille de 1,145 à 1,150. Le Crédit foncier varie de 1,345 à 1,350. Le Crédit lyonnais, soumis à des influences d'opinion que nous avons analysées, ne prend, en quelque sorte, aucune part au mouvement général de la Bourse. Les cours sont très-lourds.

La Société générale française de Crédit est toujours en vive demande. L'attention du comptant se porte sur les obligations 3 0/0 et 4 0/0 de la Banque hypothécaire, sur les Bons privilégiés de l'Assurance financière et sur les actions de la Foncière-Transports qui continuent à se traiter aux environs de 640.

Chronique Locale et de l'Ouest.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Sur la suppression des paragraphes 4 et 5 de l'article 2 de la loi sur la réforme de la magistrature (les premiers présidents sont nommés pour cinq ans), rejetée par 288 voix contre 473 :

Ont voté pour : MM. Berger, comte de Civrac, comte de Maillé, de Soland.

Ont voté contre : MM. Janvier de la Motte, Maillé.

M. Benoist n'a pas pris part au vote.

Sur le paragraphe 4^e de l'article 5 (sup-

pression des tribunaux jugeant moins de 150 affaires par an), rejeté par 243 voix contre 202 :

A voté pour : M. Maillé.

Ont voté contre : MM. Benoist, Berger, comte de Civrac, Janvier de la Motte, comte de Maillé, de Soland.

POITIERS.

A propos du concert Ullman-Carvalho, qui a eu lieu vendredi soir à Poitiers, nous lisons dans le *Journal de la Vienne* :

« Il aurait dû y avoir salle comble, mais le moyen d'aller se réjouir, quand l'iniquité règne partout et que la tyrannie la plus odieuse pèse sur la plupart des citoyens !

» M. le préfet, dans sa loge, a dû, hier soir, se rendre compte de l'influence que peut exercer le crochetage sur la musique. »

TOURS.

Mercredi, un jeune homme de 24 ans, nommé Fouquet, a été victime d'un déplorable accident arrivé à Saint-Pierre-des-Corps, lisons-nous dans le *Journal d'Indre-et-Loire*.

Ce jeune homme, malgré le mauvais état de la Loire, couverte de vagues qui étaient soulevées par un vent des plus violents, une véritable tempête, était allé chercher du sable avec son bateau à la pointe d'une île située en face de la Vieille-Madeleine.

Il chargea son bateau de sable; mais il eut l'imprudence d'en mettre une si grande quantité que les bords de la barque arrivaient presque à fleur d'eau.

Lorsqu'il voulut se diriger vers le bord pour y opérer son déchargement, des vagues passèrent sur le bateau qui ne tarda pas à sombrer.

Tombe au milieu d'un courant violent, Fouquet s'efforça de gagner à la nage l'île qu'il venait de quitter. On entendit pendant quelques secondes ses cris désespérés; puis le silence se fit, et le malheureux jeune homme disparut sous les eaux.

Plusieurs personnes, à son appel, avaient sauté dans des barques pour aller le secourir; mais, ayant à lutter contre la force du vent et contre les vagues, elles arrivèrent trop tard. Déjà le corps avait été emporté loin du lieu de l'accident par un courant, très-fort en ce moment, par suite des crues. Vendredi matin, il n'avait pas encore été retrouvé.

SÉCURITÉ RÉPUBLICAINE.

Nous lisons dans le *Morbihanais* :

« Depuis quelque temps, Lorient est le théâtre d'agressions brutales.

» La semaine dernière, deux prêtres ont été grossièrement insultés. Cette semaine, une brique a été lancée sur un religieux; la personne qui l'accompagnait a reçu ce projectile dans les jambes. Vendredi matin, une brique encore (est-ce la couleur rouge qui fait choisir cet engin ?) a été jetée sur un ecclésiastique revenant du cimetière. Heureusement, il n'a pas été atteint.

» Enfin, vendredi soir, notre colporteur,

celui qui s'est paré de ce nom n'existe pas, et Félix Rediny ne saurait bénéficier de la substitution. Ne protestez pas, monsieur, je vais fournir la preuve de l'imposture qui vous a trop longtemps réussi.

» En 1874, j'étais attaché, en qualité d'interne, à l'hôpital de Saint-Antoine, à Paris. Pendant la Commune et les journées qui suivirent l'entrée des troupes, les portes de notre maison s'ouvrirent pour tous les blessés, sans distinction de parti et de drapeau; pour le médecin comme pour le confesseur, les rivalités d'opinions disparaissent, et le secret professionnel protège tous ceux qui ont besoin de leur ministère. Les soldats qui sacrifiaient leur vie pour la défense de la civilisation et ceux qui avaient été frappés en la compromettant, furent l'objet de la même sollicitude, et les recherches de la justice durent s'arrêter au seuil de l'hôpital.

» Dès que leurs forces rétablies le leur permirent, les insurgés qui étaient venus demander asile et protection purent se retirer sans qu'on demandât compte de leur passé.

» Parmi ceux qui étaient surtout indignes de cette hospitalité généreuse, il en était un dont l'infamie ne fut révélée un peu plus tard. Ancien franc-tireur, signalé par sa conduite honteuse pendant la guerre, il s'était pressé de venir au rendez-vous que s'étaient donnés à Paris les auteurs de désordre, ceux qui espéraient trouver

dans l'anarchie les moyens de satisfaire leurs passions perverses.

» Officier dans un des corps qui se signalèrent le plus par leurs excès et leurs cruautés, il trouva moyen de surpasser tous ses émules d'infamie; réquisitions, dénonciations, pillage à main armée, tout lui fut bon, et tous les gens paisibles tremblaient à la vue de cet homme empanaché, couvert de galons.

» Dans la rue de Lille demeurait un gentilhomme encore jeune, sans parents, sans amis. Félix Rediny s'introduisit chez lui sous prétexte de visites domiciliaires, s'empara de ses papiers, et, après l'avoir assassiné, put ainsi se parer d'un nom à l'aide duquel il espérait faire oublier son passé.

» Lorsque vinrent les dernières convulsions de la Commune, il eut une large part dans les meurtres et les incendies.

» Il pénétra dans une maison de la rue de Lyon, accompagné de quelques bandits, porteurs de bidons remplis de pétrole, et annonça que cinq minutes après elle serait livrée aux flammes. Les locataires affolés descendirent dans la rue, et l'on vit une troupe lamentable de femmes, de vieillards, d'enfants, qui se glissaient des deux côtés de la rue, cherchant un abri contre les projectiles que l'armée de l'émeute et celle de l'ordre se lançaient du côté de la Bastille et de celui de la Seine.

» Un homme survint alors, et vit la maison in-

cendiée; il poussa un cri de désespoir, car au cinquième étage gisait sa mère malade, et aucune puissance humaine ne pouvait désormais la dérober à la mort. Rediny assistait froidement à l'œuvre lugubre qu'il venait d'accomplir; ce malheureux l'aperçut, et, fou de douleur, s'empara de l'arme d'un fédéré étendu sur le pavé, lui en porta un coup furieux. La blessure dont il guérit à l'hôpital a laissé sa trace, et la barbe que vous avez laissé pousser, Rediny, n'empêche pas de l'apercevoir sur votre nuque.

Le prétendu M. de Sainte-Apoline cherchait à dissimuler son trouble sous les apparences de l'impassibilité, mais sa pâleur livide le trahissait.

— Celui, reprit le docteur, que vous avez frappé et auquel vous envoyâtes une balle de votre revolver, a survécu à sa blessure pour vous accuser et se venger; il est là devant vous, regardez-le bien.

Du doigt, il désigna l'agent de police de sûreté, qui fixait sur lui des regards impitoyables, dont le coupable ne put supporter l'éclat.

Le docteur reprit :

— Vous êtes parvenu à vous sauver; on vous croyait mort, vous étiez riche et les papiers dont vous vous étiez emparé vous faisaient espérer que vous échapperiez aux soupçons. Mais l'habitude du crime et des voies ténébreuses était entrée en vous. Vous avez continué à faire la guerre aux honnêtes gens; vous les aviez trouvés si faibles

Jean-Pierre Le Bris, vendait des journaux à la Porte du Port. Un individu s'est précipité sur lui, et, sans aucune provocation, lui a arraché une partie de ses journaux, qu'il a piétinés, et lui a porté à la figure plusieurs coups de poings appliqués très-violamment.

» De braves ouvriers du port, indignés de cette brutalité envers un homme inoffensif, et qui gagne péniblement sa vie en colportant ce qu'on veut bien lui confier, se sont interposés. L'agresseur a été conduit au bureau de police avec sa victime, dont la figure était ensanglantée.

» Ainsi, en pleine République, ère de liberté, il suffit, pour être maltraité, de porter un habit qui offense les radicaux, ou de vendre des publications qui leur déplaisent !

» Pour peu que cela continue, tous les Français qui ne sont pas des républicains notoires (et il y en a un certain nombre) ne pourront plus sortir qu'armés. Nous verrons bientôt, sur nos places et dans nos rues, le revolver remplacer, comme en Amérique, la protection qu'un ordre de choses régulier doit aux citoyens, quelles que soient leurs opinions. »

PETITE REVUE.

LA REPRÉSENTATION DES *Grands Enfants* AU THÉÂTRE DE SAUMUR.

Nous avons eu la semaine dernière une représentation de la troupe artistique de M. Saint-Omer, le sympathique impresario qui, il y a trois mois à peine, nous a fait applaudir M^{lle} Tessandier, aujourd'hui très-appréciée à l'Odéon dans la *Charlotte Corday* de Ponsard, à côté de Dumaine et Clément-Just.

Cette fois, M. Saint-Omer nous a donné une comédie contre le divorce intitulée les *Grands Enfants*, que MM. Gondinet et de Margallier viennent de faire jouer avec succès au Vaudeville.

Comme l'a fort bien dit M. Henri de Lapommeraye, les *Grands Enfants* ne sont pas une œuvre dramatique poissante; les auteurs n'ont point eu cet idéal en vue; ils n'ont pas traité le sujet avec ce sérieux et cette austérité des écrivains qui veulent forcer les spectateurs à réfléchir, à penser; mais ils sont parvenus à attendre, à amuser...

Les interprètes, dont plusieurs avaient déjà paru sur notre scène, ont tous rivalisé de talent et de verve. Nous ne pouvons que citer leurs noms; ce sont : M. Lombart (Dominois), MM. Tétré, Desclos, Derville, Fraizier, A. Moisson, Mendasti, et M^{lle} Dorsay, Villers, Allart et C. Baré, sans oublier la petite Suzanne Dorsay, une mignonne enfant de six ans, charmant prodige, qui a déjà tout l'aplomb d'une véritable actrice.

Le spectacle avait commencé par le *Homard*, comédie d'Edmond Gondinet, lestement enlevée par MM. Lombart, A. Moisson, Desclos et M^{lle} Villers.

Il est regrettable que la salle n'ait pas été plus garnie; mais on se rappelle qu'il y avait

devant vous que vous aviez cru qu'il vous serait toujours facile de les exploiter impunément. Vous aviez des complices intéressés à votre succès et qui ne pouvaient vous perdre sans se perdre eux-mêmes. Pendant trop longtemps vous avez fait de ce pays le théâtre de vos exploits.

» Mon père était juge d'instruction; il fut chargé de suivre un crime qui le mit sur la voie de découvertes importantes. Il vint alors à Paris pour recueillir quelques éléments, et dans les entretiens que j'eus alors avec lui, il me dit qu'il croyait être sur la piste de plusieurs coupables; auxquels revenait sans doute la responsabilité d'incendies et de meurtres restés impunis. A son retour, il fut assassiné et ses papiers brûlés. N'avez-vous rien à dire sur ce crime, Rediny ?

» Je revins alors dans le pays, je vous vis plusieurs fois sans vous reconnaître, et cependant vous m'inspiriez une indicible défiance; quand je vous ai rencontré en compagnie de mademoiselle, mes souvenirs sont devenus plus précis et je me suis promis d'ouvrir une enquête; vous avez deviné que vous aviez en moi un ennemi dangereux dont il vous importait de vous débarrasser; vous avez confié ce soin à votre agent Malesroit, mais il était écrit que je survivrais pour réunir les preuves dont je vous accable aujourd'hui.

Félix Rediny cherchait vainement à faire bonne contenance; il était accablé, et ce fut d'une voix

le, l'avant-veille, à la représentation de la *Fille du Tambour-Major*. Cette circonstance a beaucoup nui, on peut le dire, à celle de M. Saint-Omer, qui d'ailleurs n'avait pu recevoir assez tôt toute la publicité désirable.

LETTRE DE M. BOULANGER.

M. le Directeur des théâtres d'Angers et de Saumur vient d'adresser la lettre suivante à nos confrères d'Angers :

« Angers, le 19 novembre 1880.

« Monsieur le Rédacteur,

Je m'empresse de vous informer que je viens de recevoir la signature de M. Gourdon, qui a tenu l'emploi de 1^{er} basse sur les scènes de Lille, Bordeaux, etc., et dont les débuts auront lieu incessamment.

J'espère que la troupe, ainsi reconstituée, donnera au public une entière satisfaction.

« Veuillez agréer, etc.

« E. BOULANGER. »

Au sujet de cette lettre, voici ce que dit l'*Union de l'Ouest* :

« Nous félicitons M. Boulanger d'être parvenu à compléter le quatuor indispensable à toute compagnie de chant. Il est assurément pas celui qui a dû le moins souffrir des retards qu'il a forcément fait subir à l'impatience du public. On lui tiendra compte de ses efforts, et on n'oubliera pas qu'en semblable occurrence la critique est mille fois plus facile que la réussite dans les choix à faire. Pour peu qu'on veuille bien y réfléchir, on conviendra que M. Boulanger s'est montré plus sévère que n'aurait été le public lui-même, avec l'ancien système du vote. »

LES CONCERTS SANS ORCHESTRE.

M. Jules Bordier, dans *Angers-Revue*, terminait ainsi, jeudi dernier, son compte rendu du concert Ullman à Angers :

« ... Croyez-vous que si, l'autre soir, M^{me} Carvalho avait chanté l'opéra des *Noces de Figaro*, entourée d'artistes convenables, si M. Sivori avait joué le concerto de Beethoven et M. Dalerit le concerto de Saint-Saëns, avec accompagnement d'orchestre, nous aurions compté autant de vides dans la salle ?

« D'ailleurs, un concert sans orchestre est un concert raté. L'orchestre, c'est la vie, c'est l'âme de toute exécution musicale. »

« Simple rapprochement : Le dernier concert Ullman a fait à Nantes (théâtre de la Renaissance), à des prix de 12 fr. la place, 2,300 fr. de recette ; l'orchestre de l'Association artistique d'Angers a fait, à diverses reprises, l'année dernière, dans cette même salle, à des prix de 5 fr. la place (maximum), plus de 5,000 fr. de recette. »

TRISTE FIN D'UN ACTEUR.

M. Charly, un artiste qui a eu jadis une certaine réputation au boulevard, est mort à l'hospice, la semaine dernière (à Paris), sans que personne, pas plus ses amis que ses camarades, ait été informé qu'il était mourant.

Trois étrangers seuls suivaient son pauvre cercueil.

Charly a eu de beaux jours, à la Porte-Saint-Martin surtout ; on se souvient de la physionomie qu'il sut donner au duc d'Albe dans *Patrie* ! Il était excellent dans le rôle de

étranglée qu'il dit :

— Monsieur, vous aurez à me rendre compte de ces calomnies.

— En attendant, je vous arrête, dit le délégué de la sûreté générale.

A son appel, les gendarmes entrèrent et s'emparèrent du bandit, qu'ils emmenèrent.

— Maintenant, monsieur le baron, si vous le voulez bien, nous allons saluer M^{me} d'Aravay.

— Elle est ici ?

— Oui, j'ai usé de vos pleins pouvoirs pour lui faire rendre la liberté ; elle nous attend dans le pavillon, je n'ai pas voulu la mettre en présence de l'homme qui a causé tous ses malheurs.

Ils trouvèrent la jeune femme en compagnie de son fils, que les amis du docteur étaient parvenus à découvrir ; comme on devait le supposer, il avait été enlevé par la servante que Léonie avait renvoyée et qui s'était fait l'instrument des calculs cupides de Félix Rediny.

Toutes les terreurs, tous les chagrins passés furent bien vite oubliés, et la journée se termina dans une douce intimité. Dans ces heures d'effusion, on discuta un projet de mariage entre Léonie et le docteur, projet qui ne devait pas tarder à se réaliser.

Le calme et la sérénité sont rentrés dans le domaine de Mondable. On parle quelquefois du passé comme d'un mauvais rêve ; M. d'Aravay se demande

Louis XIII, des *Mousquetaires*. D'ailleurs, il joua et créa une foule de rôles ; sa dernière création, et l'une des moins importantes, est le sergent de ville Poisson, dans l'*Assommoir*, à l'Ambigu.

Depuis, il n'a plus rien fait ; ses facultés, amoindries par les excès alcooliques, ne lui permettaient plus de jouer la comédie.

CHARLY A SAUMUR.

Si nous avons relaté la mort de cet artiste, c'est parce qu'il a également obtenu des succès à Saumur, où il seconda un grand comédien.

Beaucoup de spectateurs se rappellent qu'en 1866, au mois de novembre, c'est-à-dire sept mois après l'inauguration de notre théâtre, quelques représentations nous furent données par l'illustre Samson, accompagné de deux premiers prix du Conservatoire, M^{lle} Fayolle et M. Coquelin cadet, et de plusieurs autres artistes au nombre desquels un des principaux était celui qui vient de s'éteindre si tristement.

Charly joua sur notre scène, à côté de Samson, les rôles suivants : Bernard Stamply, de *M^{lle} de la Seiglière* (deux fois) ; Henri de Flavigneul, de *Bataille de Dames* (également deux fois) ; Darcy, de *la Belle-Mère et le Gendre* ; Paul, de *la Famille Poisson* ; puis, avec Coquelin, Octave, de *la Joie fait peur*, Eraste, du *Dépôt amoureux* ; enfin, sir James Tirrel, des *Enfants d'Édouard*, avec Gibeau.

Après avoir constaté le talent hors ligne de M. Samson, l'un des maîtres de la scène, et fait particulièrement l'éloge de M^{lle} Fayolle, de M^m. Charly, Coquelin et Delacour, nous terminions ainsi, il y a quatorze ans, une de nos chroniques théâtrales : « Tous ces artistes ont contribué au merveilleux ensemble des représentations de M. Samson. Puisse-nous souvent applaudir, à Saumur, des interprètes d'une telle valeur. »

M^{lle} Fayolle et Delacour sont revenus plusieurs fois recevoir les suffrages de notre public. Coquelin cadet a pris place à la Comédie-Française, en compagnie de MM. Got, Delaunay, Maubant, Talbot, Coquelin aîné. Et le malheureux Charly, que nous croyons avoir revu à Saumur depuis sa première apparition, vient de descendre prématurément dans la tombe, victime de l'alcoolisme.

LE TÉNOR BERTIN.

Il y a quelque temps, l'Opéra-Comique reprenait le *Postillon de Lonjumeau*, pour la rentrée de M. Bertin, que nous avons entendu à Saumur, en 1874, à l'époque des courses, dans ce même ouvrage, et aussi dans l'*Ombre* et le *Domino noir*. Voici en quels termes un de nos confrères parisiens s'est exprimé sur ce brillant chanteur :

« Le ténor Bertin, que M. Carvalho a eu raison de rappeler, avait débuté dans ce même rôle il y a deux ans, mais modestement, sans bruit, sans que l'on eût jugé nécessaire de « convoquer la presse » à propos d'une tentative de si mince importance. Pour la critique, le début de Bertin fut comme non avenu. Un beau jour, Bertin partit pour la province, où l'on est allé le relancer.

« Le voilà revenu, et l'on s'est décidé à

comment il a été assez insensé pour compromettre son bonheur ; il s'occupe de réparer les brèches faites à sa fortune ; il a renoncé à toutes ses spéculations, concentre toute son activité sur ses terres et s'attache à reconquérir l'affection des fermiers de sa famille, qu'il s'était si follement aliénés.

Louis COLLAS.

FIN.

Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

LUNDI 22 novembre 1880.

LATUDE

Ou trente-cinq ans de captivité

Drame en 6 actes, dont un prologue.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 7 h. 1/4.

Lundi 29 novembre, **MIGNON**, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique d'Ambroise Thomas.

lui faire, cette fois, les honneurs d'une présentation officielle, dans ce même opéra où il avait naguère réussi incognito.

« Nous sommes heureux de ce retour de Bertin, qui est un vrai ténor léger et qui nous rendra quelques-uns de ces jolis chefs-d'œuvre que nous sommes toujours heureux de revoir et que nous voudrions revoir plus souvent. M. Bertin a une jolie voix, il est suffisamment comédien, et le rôle de Chapelou lui va à merveille. »

Très-prochainement, à l'Opéra-Comique, M. Bertin chantera le rôle de Corentin, du *Pardon de Ploërmel*. Nous applaudirons d'autant plus volontiers aux succès de cet artiste, que nous lui avons prêté, à son passage à Saumur, la brillante carrière qui s'est ouverte devant lui.

UN OPÉRA INÉDIT.

En avant la décentralisation !

Ce soir lundi a lieu, au théâtre de Brest, la première représentation d'un opéra inédit, en trois actes, le *Bâtard de Cerdagne*, paroles de M. Louis Metje, musique de M. Pierre Germain.

Georges Hainl, qui avait lu la partition de M. Pierre Germain, disait de cette œuvre : « Cette partition est pleine de qualités excellentes. La mélodie y ruisselle, limpide, riche, intarissable ; et on peut dès aujourd'hui classer cette œuvre parmi celles que le public écouterait avec le plus de plaisir. »

Le *Bâtard de Cerdagne* avait dû être représenté à l'ancien Théâtre-Lyrique.

DEUX MOIS POUR RIRE.

Un acteur-auteur, Plancher-Valcour, fit jouer au Vaudeville une pièce intitulée : *Le Coffre à l'avoine*, qui tomba lourdement.

Au milieu des clameurs du public turbulent de la première représentation, Valcour, étant en scène, apostropha les spectateurs ainsi :

— Qu'avez-vous à reprocher à ce *Coffre à l'avoine* ?

Un plaisant lui cria alors :

— Nous ne voulons pas que tu nous montres en scène le buffet de ta salle à manger.

Terminons par la superbe réponse d'un jeune rhétoricien.

L'examineur, indigné de son ignorance, demande à l'appariteur une boîte de foin pour le candidat.

Celui-ci :

— Apportez-en deux, monsieur déjeune avec moi.

Faits divers.

On écrit de Metz, 19 novembre :

« Bulletin météorologique. — Temps très-humide, grand vent, neige abondante et continue depuis sept heures du matin, et continuation sans interruption. Cinq heures du soir : le tramway messin ne circule pas, le télégraphe ne fonctionne pas, des poteaux sont renversés, des fils cassés.

« A la neige floconneuse a succédé une neige fine, bien soufflée par un vent continu. »

Suicide d'un jeune soldat. — Un fait aussi triste que rare, heureusement, dans notre pays, s'est passé à Compiègne, la semaine dernière.

Un jeune soldat de la classe 1879, nommé Louis Léger, venait d'arriver au corps. Désespéré d'être tombé au sort pour une période de cinq ans, il avait déjà fait plusieurs tentatives de suicide. Avant de quitter Montreuil, son pays natal, il avait essayé de se pendre ; en chemin de fer, de Paris à Compiègne, ses camarades avaient été obligés de le retenir, pour l'empêcher de se jeter sur la voie. Enfin, dans la soirée, il s'est jeté d'une fenêtre du premier étage dans la cour du quartier.

Relévé blessé et porté à l'Hôtel-Dieu, il a réussi à accomplir ce suicide, si obstinément recherché. Vu les blessures qu'il s'était faites, le major a ordonné des sangsues sur les omoplates. Couché sur le ventre, Léger prit son couteau, l'ouvrit et, sans dire un mot, sans un mouvement, sans pousser un soupir, il se l'enfonça jusqu'au manche dans la poitrine. Tout à coup, les infirmiers le sentirent qui s'affaissait. Il était mort.

La colonie anglaise de Paris va fêter le jour de Noël d'une façon excentrique.

Un immense arbre de Noël sera dressé dans le cirque des Champs-Élysées, où il n'y aura des cadeaux que pour les grandes personnes de nationalité ou d'origine anglaise.

L'entrée sera d'un louis par personne.

Le gros lot de la tombola sera une jeune miss très-remarquable dans les raouts de la saison dernière. Si elle est gagnée par un célibataire, celui-ci sera forcé de l'épouser ; si elle est gagnée par une autre personne qu'un célibataire, elle sera remise en loterie.

La moitié de la recette lui appartiendra comme dot.

L'autre moitié sera consacrée à doter la jeune fille qui gagnera un jeune mari.

Les billets sont déjà très-demandés.

Lady Georgina Harriison s'est chargée d'encaisser les louis et de distribuer les billets.

Décidément la *Vénus de Milo* est destinée à servir d'occasion pour les méprises les plus amusantes. On se rappelle que M. Vacquerie, grand partisan de l'instruction pour les autres, s'est un jour imaginé que ce chef-d'œuvre serait dû au célèbre sculpteur Milo ! Mais voici encore mieux.

Dernièrement, nous apprend la *Post* de San Francisco, un riche propriétaire de mines en Californie commande à un artiste de Florence une reproduction en marbre de la *Vénus de Milo*. La caisse arrive. Fureur de notre Crésus quand il aperçoit que la statue manque de bras ; il intente à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique un procès en dommages et intérêts.

L'affaire est portée devant le jury civil, comme cela se pratique chez nous, et il se trouve douze citoyens de la grande République, où l'instruction populaire coûte tant de millions, pour croire à une prétendue mutilation et condamner la Compagnie à une forte indemnité.

CONSEILS ET RECETTES.

Si vous avez fait, sur une étoffe quelconque, des taches de bougie, prenez un peu de bonne eau-de-vie simple ou de lavande ou, mieux encore, d'esprit de vin. Mettez-en trois à quatre gouttes sur la tache, frottez avec la main, vous réduirez la bougie en poudre, il n'en restera nulle trace.

Le procédé vaut infiniment mieux que le grattage, suivi de l'application du fer chaud, laquelle application laisse une trace grisâtre.

VIVE L'ANJOU !

POLKA CHANTÉE

Paroles de M. A.-J. VERRIER, musique de M. X...

Dédiée à M. SINEAU, chef de musique au 77^e de ligne.

Nouvelle édition, pour PIANO et CHANT.

PRIX : 50 CENTIMES.

En vente, à Saumur, chez M. MERCIER-FISCHER, place de la Bilange.

SAUVEZ LES ENFANTS

sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

Citons quelques preuves de son efficacité, même dans les cas les plus désespérés :

Cure N° 100.180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de santé. J. G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 juillet 1880.

Cure N° 85.410. — Rue du Tunnel, Valence (Drôme), 12 juillet 1873. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi, entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomis-

sements continuel. Je l'ai nourri depuis de votre excellente Revalescière. Dès lors l'enfant allait mieux, et avec ce régime il reprit sa santé. — ELIZA MARTINET ALBY.

Observations de M. Dedé, professeur de chimie, Paris. « Depuis ma propre guérison par la Revalescière, j'ai continué avec le plus vif intérêt mes remarques expérimentales sur cette parfaite et excellente Revalescière. Ce qui m'étonne le plus, c'est sa bienfaisante influence sur les organes digestifs, sa propriété de compléter et prompt assimilation au corps humain : bien nourrir et développer singulièrement l'appétit, faciliter une dépuratation prompt et facile, et surtout assainir et rajeunir le sang (deux éléments de gaieté, beauté et santé). Ce qui en fait un bienfait vraiment divin, c'est d'augmenter et bonifier le lait des nourrices. » Dédé, professeur de chimie.

Cure N° 99.625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 50 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur : chez COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

Médaille d'ARGENT, Exposition 1879
THYMOL-DORÉ

Recommandé par les sommités médicales pour l'Hygiène, l'Assainissement, Bains, lotions, toilette intime, etc. Le Flac. 2 fr.
SAVON AU THYMOL-DORÉ
HYGIÉNIQUE ET CONSERVATEUR DE LA PEAU
THYMOLINE-DORÉ
POUDRE VELOURS IMPALPABLE
Dépôt Général : 20, rue Richer, PARIS
BESSON, pharmacien, place de la Bilange, MURAY, chemisier de MM. les officiers de l'Ecole, rue Saint-Jean.

Aux Mères de famille.



La plupart des maladies qui frappent l'humanité, l'Anémie, le Rachitisme, les Dartres, les Eczémas, la Phthisie, la Goutte, le Cancer, etc., ont pour cause une altération du sang.

Le **ROB LECHAUX**, merveilleuse concentration des principes toniques, rafraichissants, dépuratifs et iodurés du Cresson, de la Salsepareille rouge, du Quina et de l'éc. d'or. amères, purifie le sang, chasse les principes morbides et les vices impurs causes de maladies; détruit tous les restes des affections spéciales; stimule l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang, tonifie les fibres et les chairs; donne en quelques jours aux jeunes filles anémiques, aux enfants pâles, chétifs et lymphatiques, les couleurs, les forces et la gaieté; réveille les fonctions vitales; rend la vigueur qui s'enfuit aux convalescents, aux personnes sur le retour et aux vieillards affaiblis; équilibre les éléments du sang et prévient ainsi l'apoplexie et la congestion. — Le fl., 4 fr.; 6 fl. pour 1 cure, expédiés fr. 21 fr. Dép. gén. LECHAUX, Ph^m, rue St-Catherine, 164, Bordeaux. Broch. intér^o p^o. Nombreuses attestations. Saumur, pharmacie Normandine, et toutes les bonnes pharmacies.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
	A POITIERS	A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.		
8 15 —			
11 25 —	7 40 soir.	11 h. 55 matin.	
1 17 soir.	4 51 —		
4 55 —			
7 59 —	11 48 —	9 10 soir.	

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
	A MONTREUIL	A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 58 matin.	
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.	
12 15 soir.	3 50 —	4 28 —	
6 45 —	10 47 —	11 30 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 NOVEMBRE 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	85 55	» 05	»	Crédit Foncier colonial	440	»	»	C. gén. Transatlantique	607 50	10	»
3 % amortissable	87 40	» 15	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1340	»	10	Canal de Suez	1303 75	»	1 25
4 1/2 %	114	»	» 40	Obligations foncières 1877	359	»	»	Société autrichienne	610	3 75	»
5 %	119 25	» 15	»	Obligations communales 1879	468	»	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	520	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	465	»	»	Est	394	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	530	1	»	Sec. de Crédit ind. et comm.	745	»	5	Midi	392 50	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	238	3	»	Crédit mobilier	660	17 50	»	Nord	396 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	502 50	» 50	»	Crédit Foncier d'Autriche	802 50	» 2 50	»	Orléans	394	»	»
— 1865, 4 %	519 75	» 75	»	Est	745	» 5	»	Ouest	392	»	»
— 1869, 3 %	401	» 2	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1480	3 75	»	Paris-Lyon-Méditerranée	392 50	»	»
— 1871, 3 %	393	» 3 50	»	Midi	1082 50	2 50	»	Paris (Grande-Ceinture)	386 25	»	»
— 1875, 4 %	512 50	1 50	»	Nord	1670	» 5	»	Paris-Bourbonnais	394	»	»
— 1876, 4 %	513	2 1	»	Orléans	1293 75	7 50	»	Canal de Suez	575	»	»
Banque de France	3710	» 50	»	Ouest	812 50	»	»				
Comptoir d'escompte	975	» 10	»	Compagnie parisienne du Gaz	1350	»	2 50				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
8 — 56 —	soir, omnibus.
1 — 25 —	express.
3 — 32 —	omnibus.
7 — 15 —	(s'arrête à Angers).
10 — 37 —	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
5 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

M. DUVAUX prévient les fournisseurs de Varrains et autres qu'il n'aura pas, à l'avenir, à payer les dettes contractées par sa femme. (730)

A VENDRE
OU A LOUER
BELLE MAISON

A Chouzé-sur-Loire, Comprend rez-de-chaussée, premier étage et vastes greniers, servitudes, cour, jardin et terrasse sur la Loire; Le tout hors d'eau. S'adresser au bureau du journal.

OFFICE D'HUISSIER
A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A LOUER
PRÉSENTMENT,
MAISON

Située à Saumur, RUE DE LA TONNELLE, Actuellement occupée par M. Courtet, négociant. S'adresser à M. COURTET. (533)

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine, Une **MAISON de COMMERCE** Située rue de la Petite-Bilange, 6, occupée par M. Paul Menager. S'adresser à M. E. DELAMARE, négociant. (732)

AVIS.
Actions de 500 francs au porteur, remboursables à 600 francs, rapportant 5 0/0, garanties par l'Etat français. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. RABILLAC, directeur de la succursale du Comptoir Financier et Industriel de Paris. **75, Rue d'Orléans, 75, à Saumur.**

MONTRES DE GENÈVE expédiées franco, au prix du Gros, contre mandat-poste : Montres en métal, à partir de... 10 fr. Remontoirs en métal, d'... 14 » Montres argent, d'... 13 » Remontoirs argent, d'... 25 » Montres en or, d'... 56 » Remontoirs en or, d'... 72 » Chaînes en tous genres... 5 » Envoi franco, sur demande, du catalogue complet. S'adresser à M. J. WIDOLFF, dépositaire, 20, rue de l'Échiquier, Paris. (733)

POMPERIE ET PLOMBERIE
Appareils pour garde robes Ancienne maison CHAUVIN **LÉON CHADAIGNE** SUCCESSION 30, rue de la Fidélité, 30, Saumur.

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE
De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des pommons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatrizer les plaies des pommons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100.000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR. Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste. Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épiciers, rue d'Orléans. (443)

90, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
ENCRE NOUVELLE
MATHEU-PLESSY

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.
ENCRE NOUVELLE Double Violet
A COPIER
Adoptée par toutes les grandes Administrations.
DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

OCCASION UNIQUE.
A VENDRE
UN PIANO DROIT
Caisse palissandre, presque neuf, à un prix exceptionnel. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE dans toutes les localités, petites ou grandes. — S'adresser à M. le Directeur de la Maison du CREDIT PARISIEN, avenue du Calvaire, 75, à Valence (Drôme). Joindre 0,60 cent. pour recevoir toutes les pièces utiles pour la représentation. — A la première opération il sera tenu compte des 0,60 cent.

ON DEMANDE A ACHETER plusieurs **CUVES EN BOIS.** S'adresser à la maison ACKERMAN-LAURANCE, à Saint-Florent. (793)

MALADIES CHRONIQUES
Vices du sang, cancers de toute nature, épilepsie, ulcères, goutte, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires. **ON NE PAIE** les honoraires qu'après la guérison. — Telle est la garantie donnée par M. Robbe, docteur homéopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultations de 2 heures à 6 heures et par correspondance. (Affranchir.)

INHALATEUR GIGARE B^{te} S. G. D. G.
DE MAGNES-LAHENS
pour l'aspiration des vapeurs de **GOUDRON**

Seul mode pratique et rationnel. Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL dans les principales Pharmacies

On y fume le Goudron MAGNES-LAHENS à profit et à la manière du Cigare.

PRIX DE L'ETUI REMPLIANT GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES **1,50**

GOUDRON MAGNES-LAHENS
POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigollot est à la Moutarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson **IRRÉPROCHABLE** à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'Inventeur **MAGNES-LAHENS** Pharmacie de 1^{re} classe **TOULOUSE (H. G^e)** envoi franco contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

PASTILLES GÉRAUDEL
AGISSANT PAR INHALATION ET PAR ABSORPTION
LES SEULES PASTILLES DE GOUDRON
RÉCOMPENSÉES par le Jury international
PARIS — Exposition Universelle de 1878 — PARIS

Rhume, Bronchite, Catarrhe, Enrouement, Irritation de Poitrine, Laryngite, Phthisie et en général toutes les affections contre lesquelles le Goudron est conseillé. Très-utiles aux fumants, aux personnes qui fatiguent de la voix et à celles qui sont exposées, dans leurs travaux, à respirer des poussières ou des vapeurs irritantes. L'immense succès de ces Pastilles, en France et à l'Étranger, prouve leur supériorité incontestable.

PRIX DE L'ETUI : 1,50

VENTE EN GROS : A. GÉRAUDEL, PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE à SAINT-MÉNÉHOULD (Mayenne)

DÉTAIL : Dans toutes les Pharmacies — Env. fr. contre mandat-poste.

Saumur, imprimerie de P. GODET.